

COMMUNE DE PUYLAUSIC

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 MARS, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard BEYRIA.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard BEYRIA, Patrice FEUILLET, Philippe ARSEGUET, Pascal RIQUET, Chantal CARSALADE, Christian DELAS, Lionel ESPARBES, Christian HUC-DUZAN, Thierry LACAZE, Raymond LAFFONT, Chyslaine MILLET.

Pascal RIQUET a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 8 Mars 2024

Ordre du jour :

1. Approbation du compte de gestion 2023,
2. Vote du compte administratif 2023,
3. Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde
4. Elaboration d'un document d'urbanisme : carte communale, PLU, PLUI
5. Questions diverses

1/ Le compte de gestion 2023 est approuvé

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2/ Vote du compte administratif 2023 proposé par le 1^{er} Adjoint (le Maire se retire et ne participe pas au vote)

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3/ Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde, étude et conception remises à une date ultérieure

4/ Elaboration d'un document d'urbanisme : carte communale, PLU, PLUI

La discussion et le vote seront organisés lors du prochain Conseil Municipal, après la réunion d'explication du PLUI par le Préfet prévue le 27 mars 2024

5/ Questions diverses

Proposition d'achat d'une partie du terrain de Mr. VIVIES

La séance est levée à 22 heures